

**Correspondant :**

Mme Sophie CANARD, Directrice générale  
Tél. : 071/12.12.40

Fosses-la-Ville, le 13 janvier 2022

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

**Lundi 24 janvier 2022 à 19h30**

La phase fédérale d'urgence liée à l'épidémie de coronavirus-COVID19 étant toujours activée et afin de garantir la sécurité sanitaire de tous, **la séance se déroulera en visioconférence.** Chaque Conseiller recevra par mail individuel le lien à suivre.

**Pour suivre la séance en streaming et en direct**, un lien sera disponible sur le site internet de la Ville le lundi 24 janvier 2022 dès 19h15.

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice Générale,

Sophie CANARD



Le Bourgmestre,

Gaëtan de BILDERLING

**ORDRE DU JOUR**

**EN SÉANCE PUBLIQUE**

**Approbation du PV du conseil \***

1. **Approbation du Procès-verbal des séances du 13 décembre 2021**

**Prestations de serment**

2. **Prestation de serment des agents nommés définitivement en date du 8 novembre 2021**  
*Suite à la nomination à titre définitif de deux agents communaux lors de la séance du 08 novembre 2021, ceux-ci prêteront serment, comme le prévoit la législation.*
3. **Prestation de serment de la Directrice financière**  
*Suite à la nomination de la Directrice financière en séance du 13 décembre 2021, celle-ci prètera serment avant son entrée en fonction, conformément à la législation.*

**Affaires générales**

4. **Démission d'une Conseillère communale**  
*Il est proposé au Conseil communal d'accepter la démission de Mme Chantal DEMIL, Conseillère communale et, partant, de ses mandats dérivés.*

**Finances \***

5. **Situations de caisse communale pour la période de septembre 2021 à décembre 2021.**  
*Le Directeur financier f.f. porte à la connaissance des conseillers les situations de caisse communale pour la période du 01/10/2021 au 31/12/2021.*
6. **Subvention 2021 à l'ASBL « Centre culturel de l'entité fossoise » - déclaration de créance - pour ratification**  
*Il est demandé aux conseillers de ratifier la décision du Collège communal prise en date du 16/12/2021 approuvant le paiement du montant relatif à une part due la subvention prévue au Contrat-programme, pour l'année 2021.*
7. **Octroi d'une subvention à l'ASBL "Centre culturel de l'entité fossoise"**  
*L'ASBL "Centre Culturel de l'entité fossoise" a introduit une demande de subvention pour l'année 2021 d'un montant de 65.000€, destinée à couvrir une partie de ses coûts de fonctionnement et*

- de personnel.
8. **Arrêté du Gouvernement provincial du 09/12/2021 / Dotation communale 2022 de FOSSES-LA-VILLE à la Zone de Secours Val de Sambre**  
*Il est porté à la connaissance des conseillers que la dotation communale 2022 à la Zone de secours Val de Sambre votée en séance du conseil communal du 8/11/2021 a été approuvée sous réserve de l'adoption future du budget 2022 de la zone par le Gouvernement provincial de Namur en date du 9/12/2021.*
9. **Arrêté ministériel de réformation du 20/12/2021 / Modifications budgétaires n°2 2021**  
*Il est porté à la connaissance des conseillers que les modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2021, votées en séance du conseil du 08/11/2021, ont été réformées par arrêté ministériel du 20/12/2021.*

#### **Fiscalité \***

10. **Arrêté ministériel du 23/12/2021 du SPW / Approbation de règlements-taxes**  
*Les règlements taxes votés en séance du Conseil communal du 08/11/2021 et suivants ont été approuvés par la tutelle en date du 22/12/2021.*
- *taxe sur les immeubles reliés ou reliables au réseau d'égouts. Exercice 2022*
  - *taxe sur les panneaux publicitaires fixe. Exercices 2022 à 2024;*
  - *taxe directe sur les piscines privées. Exercices 2022 à 2024;*
  - *taxe sur les secondes résidences. Exercices 2022 à 2024;*
  - *taxe sur les commerces de nuit. Exercices 2022 à 2024;*
  - *taxe directe sur les immeubles inoccupés et/ou délabrés. Exercices 2022 à 2024;*
  - *taxe sur les parcelles non bâties sises dans un périmètre d'urbanisation non périmé. Exercices 2022 à 2024;*
  - *taxe sur les enseignes et publicités assimilées obsolètes. Exercices 2022 à 2024;*
  - *taxe sur les établissements bancaires. Exercices 2022 à 2024.*
11. **Arrêté ministériel du 23/12/2021 du SPW / Approbation règlement règlement taxe immondiées 2022**  
*Le règlement taxe voté en séance du Conseil communal du 08/11/2021 portant sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés au moyen de conteneurs à puce, exercice 2022 est approuvé par la tutelle en date du 22/12/2021, à l'exception de l'article 8 du règlement.*
12. **Coût-Vérité Budget 2022 - Modification du taux de couverture**  
*Il est communiqué au Conseil communal, la révision du taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages calculé sur base du budget 2022*
13. **Taxe de répartition sur les mines, minières, carrières et terrils. Exercice 2022**  
*Il est proposé au Conseil communal d'adopter le règlement susvanté, faisant naître la proposition régionale de compenser le montant de celle-ci, afin de soulager les exploitants suite à l'instauration du prélèvement kilométrique pour les poids lourds de plus de 3,5 tonnes.*
14. **Centimes additionnels au précompte immobilier (2.800 centimes additionnels), exercice 2022 / Décision de tutelle**  
*Le règlement relatif aux centimes additionnels au précompte immobilier (exercice 2022) voté par le Conseil communal en date du 08/11/2021 n'appelle aucune mesure de tutelle et est devenue pleinement exécutoire.*
15. **Impôt des personnes physiques (8,5%), exercice 2022 / Décision de tutelle**  
*Le règlement relatif à l'impôt des personnes physiques (exercice 2022) voté par le Conseil communal en date du 08/11/2021 n'appelle aucune mesure de tutelle et est devenue pleinement exécutoire.*

#### **Marchés publics \***

16. **Marché de Travaux - Réfection des rues Jean Tousseul et Bois des Mazuis (partie) à Vitriaval. Approbation des conditions et du mode de passation**  
*Le présent marché public est inscrit dans le cadre des divers travaux d'asphaltage 2022 et a pour objet les travaux de réfection des rues Jean Tousseul et Bois des Mazuis à Vitriaval suite aux inondations qui ont sévi cet été.  
Il est proposé au Conseil communal d'en approuver les conditions et le mode de passation.  
Le montant global estimé de ce marché s'élève à 94.203,78 € hors TVA ou 113.986,57 €, 21 % de TVA comprise.*
17. **Ratification - Marché de services - Mission d'Auteur de projet pour la transformation de l'ancien Hôtel de Ville de Fosses-la-Ville en un lieu de convivialité et de rassemblement ainsi que l'aménagement des deux places et accès adjacents - Rectification d'une erreur matérielle**  
*Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal du 16 décembre*

2021 relative à la rectification d'une erreur matérielle dans le cadre du marché de services susvanté. L'erreur est relative à l'application du taux de TVA.

#### Patrimoine \*

18. **Aliénation de l'ancienne école de Bambois (maison + bâtiment scolaire) sise route de Saint-Gérard n° 47 à 5070 FOSSES-LA-VILLE, cadastré section E n° 893k2, 893z. Désaffectation.**  
*Il s'agit de procéder à la désaffectation de l'ancienne école de Bambois (maison et bâtiment scolaire) sise route de Saint-Gérard n° 47 à 5070 FOSSES-LA-VILLE, cadastré section E n° 893k2, 893z en vue de sa vente.*
19. **Aliénation de l'ancienne école de Bambois (maison + bâtiment scolaire) sise route de Saint-Gérard n° 47 à 5070 FOSSES-LA-VILLE, cadastré section E n° 893k2, 893z.**  
*Il s'agit de se prononcer sur les modalités et de déterminer les mesures de publicité pour la vente du bien sis route de Saint-Gérard n° 47 à 5070 FOSSES-LA-VILLE, cadastré section E n° 893k2, 893z. (ancienne école de Bambois (maison + bâtiment scolaire))*

#### Habitat Permanent \*

20. **Convention de partenariat 2022-2025 portant sur la mise en oeuvre locale du Plan HP réactualisé**  
*Il s'agit d'approuver la nouvelle convention de partenariat 2022-2025 entre la Ville et la Région Wallonne, portant sur la mise en oeuvre locale du Plan Habitat Permanent réactualisé.*

#### Coordination sociale \*

21. **Convention de partenariat 2022 relative à l'exécution du PCS 3 - Article 20**  
*Il s'agit d'approuver une convention avec l'Ecole de Devoirs les Zolos, visant la continuité de la mise en oeuvre d'une action du Plan de cohésion sociale 2020-2025 permettant la rencontre entre les aînés et les enfants, dont la réalisation est financée via un subside "article 20" complémentaire à la subvention PCS de la Région wallonne.*
22. **Plan de cohésion sociale - Convention de partenariat visant la mise en place de modules de formation au permis de conduire théorique**  
*Il s'agit d'approuver une convention de partenariat avec le CPAS et le Groupe d'animation de la Basse-Sambre (GABS), visant la mise en place de deux modules de formation au permis de conduire théorique en 2022, dans le cadre d'une action inscrite dans le PCS relative à l'accès à la mobilité pour les publics n'ayant pas accès à la formation via une auto-école ni à l'apprentissage par leurs propres moyens.*
23. **Convention de collaboration relative au projet "Tour de Table", entre la Ville et le CPAS**  
*Il s'agit d'approuver une convention de collaboration avec le CPAS relatif au projet "Tour de table" et à son occupation par les partenaires du réseau social de la Ville.*

#### Affaires générales \*

24. **Ratification - Kiosque - Intervention dans la procédure en annulation - Affaire HUYSENTRUYT Aurélien et consorts/REGION WALLONNE**  
*Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal du 06 janvier 2022 relative à la désignation d'un avocat dans l'affaire susvisée.*
25. **Kiosque - Désignation d'un avocat - Affaire HUYSENTRUYT Aurélien et consorts/REGION WALLONNE**  
*Une requête en annulation en l'affaire HUYSENTRUYT Aurélien et consorts/REGION WALLONNE du 13 décembre 2021 a été transmise à la Ville en date du 14 décembre 2021. Les requérants sollicitent l'annulation de l'arrêté ministériel du 23 septembre 2021 portant radiation de celui du 27 septembre 1998 qui classait le kiosque à musique.  
Après en avoir pris connaissance, la Ville a décidé de former une demande en intervention dans le cadre de la procédure au Conseil d'Etat.  
Il est proposé au Conseil communal de désigner un avocat afin de représenter la Ville dans toutes les étapes de gestion du contentieux de ce litige et pour toute action relevant de cette affaire.*
26. **Zone de Secours Val de Sambre - convention de collaboration en matière de planification d'urgence**  
*Le Bourgmestre de chaque commune est en charge de la gestion des situations de crise qui se déroule sur son territoire. Pour l'y aider, un Coordinateur de planification d'urgence doit être désigné. Par manque de moyens, les communes font appel à des agents pour lesquels cette mission s'ajoute à celles qui lui étaient déjà assignées.  
La Zone de Secours propose aux 6 communes relevant de sa zone de confier cette tâche à une équipe de 3 professionnels de la planification d'urgence (2, dans un premier temps) dont ce sera*

la mission principale.

Il est donc proposé aux conseillers d'approuver la convention de collaboration qui permettra cette mutualisation.

27. **Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal**  
**Décision de tutelle**

La modification du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal votée par le Conseil communal en date du 13/12/2021 n'appelle aucune mesure de tutelle et est devenue pleinement exécutoire.

**À HUIS CLOS**

**Enseignement \***

28. **ratification d'une décision du Collège communal du 25 novembre 2021**

La décision prise par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne, absente pour cause de maladie est soumise au Conseil communal pour ratification.

29. **ratification des décisions du Collège communal du 2 décembre 2021**

Les décisions prises par le Collège communal concernant la fin prématurée de l'interruption de carrière d'une personne, le remplacement d'une personne, absente pour cause d'accident de travail et les remplacements de deux personnes, absentes pour cause de maladie sont soumises au Conseil communal pour ratification.

30. **ratification d'une décision du Collège communal du 9 décembre 2021**

La décision prise par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne, absente pour cause de maladie est soumise au Conseil communal pour ratification.

31. **ratification d'une décision du Collège communal du 16 décembre 2021**

La décision prise par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne, absente pour cause de quarantaine Covid est soumise au Conseil communal pour ratification.

32. **ratification d'une décision du Collège communal du 23 décembre 2021**

La décision prise par le Collège communal concernant le congé pour stage dans un autre emploi est soumise au Conseil communal pour ratification.

**Ressources humaines \***

33. **mise en disponibilité pour cause de maladie d'un ouvrier manoeuvre**

Il est proposé au Conseil communal de prononcer la mise en disponibilité d'un agent nommé ayant épuisé son quota de jours de maladie ; celui-ci percevra un traitement d'attente égal à 60% de son traitement d'activité, et ce pendant la période de maladie.

34. **mise en disponibilité pour cause de maladie d'un ouvrier qualifié**

Il est proposé au Conseil communal de prononcer la mise en disponibilité d'un agent nommé ayant épuisé son quota de jours de maladie ; celui-ci percevra un traitement d'attente égal à 60% de son traitement d'activité, et ce pendant la période de maladie.

Les dossiers repris dans le présent ordre du jour  
sont transmis aux conseillers via la plateforme qui leur est réservée  
Ils peuvent également les consulter sur simple rendez-vous auprès de la Directrice générale.